

compte de nos observations, naturellement, et le Gouvernement libéral a signé la convention. Plus tard on a étendu les mêmes avantages à la Nouvelle-Zélande. Parlant de cette question, le ministre de l'Agriculture d'alors (M. Motherwell), comme on le verra à la page 860 de la version anglaise du compte rendu de 1926, a dit que les discours des conservateurs contre cette entente commerciale n'étaient faits que dans un but de propagande. Il a déclaré que si ce traité était conclu d'énormes quantités de beurre allaient encombrer le marché canadien. Eh! bien, monsieur l'Orateur, cette avalanche de beurre s'est produite et elle a désorganisé en partie notre production laitière. Ce n'est pas tout: cette avalanche de beurre qui a encombré notre marché a failli mettre fin à la carrière politique de l'ancien ministre de l'Agriculture et a certainement fait battre un bon nombre des députés qui ont favorisé cette convention en 1926.

J'ai dit en commençant mes remarques que cette année le discours du trône avait été prononcé à un moment où existaient des conditions extraordinaires, au cours d'une période de fléchissement, non seulement au Canada, mais encore dans le monde entier. Il est du devoir des gouvernements d'aujourd'hui, dans le monde entier aussi bien qu'au Canada, de trouver une solution aux problèmes qui se posent à l'attention générale. A mon avis, monsieur l'Orateur, c'est la surproduction de toutes les denrées qui est la cause de ce fléchissement. Il nous a été impossible de vendre nos denrées sur les marchés du monde et c'est pour cette raison que nous avons connu la période de fléchissement que nous traversons aujourd'hui. Il est du devoir du Gouvernement, dis-je, de trouver un remède à cette stagnation générale du commerce dans le monde. Nous en connaissons la cause; quel en est le remède? Les savants économistes ordonnent différents remèdes à suivre pour nous guérir de ces maux. Les uns déclarent qu'il faut réduire le nombre d'acres occupés par la culture de telle ou telle espèce de grain. Les autres nous disent qu'il faut diminuer le coût de production, et d'autres enfin qu'il nous faut nous lancer dans la culture mixte. Tous ces conseils sont excellents, mais nous apporteront-ils les résultats désirés, nous ne le savons pas.

Quant à la réduction du nombre d'acres occupées par la culture de telle ou telle espèce de grain, je ne puis comprendre comment nos agriculteurs du Canada peuvent le faire d'une manière quelque peu appréciable. Autrefois, lorsqu'ils ne cultivaient que 200 ou 300 acres de terre ils réussissaient à peine à pourvoir à leur subsistance même aux prix avantageux

[M. Hay.]

de ce temps-là. Comment pourraient-ils subsister aux prix actuels, s'il leur fallait diminuer le nombre d'acres en culture? Je dis qu'il serait dangereux de tenter l'aventure et il ne serait pas sage, je crois, de se laisser emporter à l'extrême en ce faisant.

J'ai une foi absolue dans les avantages de la culture mixte. Je crois que celle-ci a sauvé la province du Manitoba où elle est grandement en honneur. C'est grâce à la culture mixte que les conditions sont aujourd'hui meilleures dans cette province que dans les autres de l'Ouest.

Pour ce qui a trait à la réduction du prix de revient, le cultivateur par lui-même se trouve en quelque sorte impuissant à accepter ce conseil et à le suivre. Le seul moyen à notre disposition de réduire les frais de production,—et je suis convaincu que nous y réussirons grâce à la politique du présent Gouvernement,—est d'obtenir des instruments aratoires à meilleur marché, des tarifs-transport réduits et un taux d'intérêt moins élevé,—bien que ce dernier moyen ne me dise pas grand'chose, mais il peut être de quelque utilité. Voilà, monsieur l'Orateur, quelques-uns des remèdes prescrits par les docteurs en économie politique dans notre pays. Nous ne pouvons pas dire si la guérison prédite par eux s'effectuera. Cependant, je tiens à affirmer de nouveau mon adhésion à la politique de protection du Gouvernement, car je crois qu'elle nous amènera la prospérité.

Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est un remède pour guérir nos maux économiques. Bien entendu, personne ne peut, sur-le-champ, en formuler un. Je crois qu'on améliorerait sensiblement la situation en créant une société de crédit universel, qui serait chargée d'arranger les crédits pour les nations qui en ont besoin.

Monsieur l'Orateur, au Manitoba en général et dans ma circonscription, en particulier, les gens de diverses nationalités travaillent harmonieusement à la prospérité et à l'union du pays; je crois fermement que c'est la seule manière de voir le Canada accomplir un jour sa glorieuse destinée.

M. J. L. ILSLEY (Hants-King): Monsieur l'Orateur, quand j'ai décidé, il y a environ une semaine, de participer à ce débat, je pensais pouvoir y apporter quelques idées nouvelles; mais on a fait, dans l'intervalle, de si excellents discours que je crains de ne pouvoir réaliser cet espoir.

Je tiens à féliciter les honorables députés qui ont respectivement proposé et appuyé l'adresse; ils s'en sont fort bien acquitté. Je conviens, avec l'honorable député de Provencher (M. Beaubien), qu'un premier discours est une lourde épreuve pour un jeune député,